



MODES DE FINANCEMENTS

Permis à 1 euro par jour

Certainement l'un des modes de financement les plus connus : le permis à 1 euro par jour. Il s'agit d'un prêt à 0% pour les moins de 26 ans, dont les mensualités sont de 30€/mois. Il permet donc de financer son permis de conduire sans payer d'intérêts, ceux-ci sont pris en charge par l'État.

Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi Egalité et Citoyenneté ouvre la possibilité de financer le permis de conduire (B) dans le cadre du CPF. Il s'agit de mobiliser pour un salarié ou un chômeur les heures de formations accumulées sur son compte.

Les démarches pour constituer votre dossier sont disponibles sur le site internet suivant.

Aide versée aux apprentis

Suite à la réforme de l'apprentissage, vous pouvez bénéficier d'une aide de 500€ afin de financer votre permis de conduire. Vous êtes concerné si vous avez plus de 18 ans, et que vous êtes bien évidemment en apprentissage dans un centre de formation. Cette aide est accordée sans conditions de ressources.

Toutes les informations utiles sur ce mode de financement [ici](#).